



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2453

[Texte de la question](#)

PROTECTION DES FRANÇAIS

M. le président. La parole est à M. Daniel Vaillant, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Daniel Vaillant. Monsieur le ministre de l'intérieur, il y a une semaine, un engrenage d'horreurs frappait notre pays, nous arrachant dix-sept de nos concitoyens. Dans cet hémicycle, nous leur avons rendu hier un hommage poignant.

Face à l'horreur, notre peuple aurait pu céder au découragement ou sombrer dans la discorde. Il n'en a rien été, bien au contraire. Ainsi, dans de nombreuses villes, le peuple s'est uni dans un formidable crescendo jusqu'aux manifestations du 11 janvier. Ce sursaut républicain a mobilisé 4 millions de personnes dans les rues des villes et villages de France.

L'honneur des responsables publics a été de répondre très largement à l'appel à l'union nationale lancé par le Président de la République. Cet élan salvateur, cette force du peuple français sont un espoir pour l'avenir de notre pays, pour que celui-ci surmonte l'épreuve et aille de l'avant. Ce moment unique fonde un « esprit du 11-janvier » dont nous sommes toutes et tous ici les dépositaires, et qui nous oblige.

Chers collègues, face à la terreur, nous ne pouvons baisser la garde. Dimanche, les Français, dans toute leur diversité, nous ont ardemment rappelé combien la liberté leur était chère, combien ils l'ont chevillée au corps. Mais pour qu'ils puissent mieux vivre ensemble, il est nécessaire qu'ils soient et se sentent en sécurité dans notre pays. Nous savons que les forces de l'ordre, qui ont forcé notre admiration ces derniers jours, poursuivent plus que jamais leur travail. Le plan Vigipirate demeure appliqué à son plus haut niveau.

De l'avis de toutes et tous, le Président de la République et le Gouvernement – notamment M. le Premier ministre et vous-même, monsieur le ministre de l'intérieur – ont su parfaitement prendre la mesure des événements et y répondre comme il se devait. Monsieur le ministre, pouvez-vous détailler les mesures déjà prises et celles à venir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, pour prolonger les propos tenus hier par le Premier ministre, je veux dire à la représentation nationale que le Gouvernement a pris toute la mesure du risque auquel la France est confrontée et qui appelle de notre part la plus grande détermination et la plus grande fermeté.

Il importe d'abord que les enquêtes se poursuivent. Je veux à ce titre saluer les efforts déployés par les services qui dépendent du ministère de l'intérieur en vue de neutraliser ceux qui auraient pu agir en complicité avec les auteurs des crimes ; cette action est menée sous l'autorité du parquet antiterroriste, qui accomplit, en liaison étroite avec le ministère de l'intérieur, un travail remarquable. Je veux aussi dire à la garde des sceaux, Mme Christiane Taubira, à quel point son engagement tout au long de ces jours funestes fut déterminant pour permettre une excellente collaboration entre les ministères de l'intérieur et de la justice. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes écologistes et RRDP. - Murmures sur les bancs du groupe UMP.)*

Nous mobilisons, dans l'urgence, des moyens considérables pour assurer la sécurité des Français : 120 000 policiers et gendarmes sont aujourd'hui déployés sur l'ensemble du territoire national au titre du plan Vigipirate, auxquels s'ajoutent les militaires que Jean-Yves Le Drian, sous l'autorité du Premier ministre, a affectés notamment à la protection des lieux de culte. Un préfet, M. Latron, a été nommé afin de coordonner toutes les actions visant à assurer la protection des lieux de culte, auxquelles participent 4 700 policiers et gendarmes et près de 10 000 militaires.

Il convient aussi d'engager de nouvelles actions, et d'abord d'intensifier la traque des djihadistes sur internet, en procédant au blocage administratif et au déréférencement de certains sites, et en donnant à nos services la possibilité d'intervenir sous pseudonyme. La modernisation de nos services de renseignements doit également se poursuivre et il serait nécessaire de renforcer la coopération européenne, notamment en vue du démantèlement des grandes filières de trafic d'armes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Daniel Vaillant](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2453

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2015](#)